



Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° 283 - 12 juin 2015

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'envoyeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Site : <http://www.mmf-france.fr>

SOMMAIRE

- 1 - La Caravane Féministe Européenne - Page 1
 - 2- Déclaration Politique MMF - Fait à Genève le 29 mai 2015 - Page 2
 - 3 - Invitation au camps féministe international 2015 - Pologne - 2 au 8 août - Page 3
 - 4 - Prostitution : Vote de la loi à l'Assemblée nationale ! - Marche Mondiale des Femmes France
 - 5 - Sexisme et politique - Nos associations condamnent les propos honteux de Stéphane Lhomme et exigent des excuses - ECVF et Chiennes de Garde - Page 4
 - 6 - Entrée au Panthéon : une juste reconnaissance qui en appelle d'autres - Femmes Solidaires
 - 7 - Libération anticipée d'Oscar Pistorius La vie des femmes ne vaut-elle rien dans ce monde ? - Femmes solidaires - Page 5
 - 8 - Egalité professionnelle, une succession de régressions - Tribune collective - Page 5
 - 9 - Les morts violentes au sein des couples en 2014 - AFP - Page 7
 - 10 - Touchez pas à nos droits ! - Communiqué du collectif 20è/Tenon pour le droit à l'IVG - Page 7
 - 11 - Découvrez le site des expertes - Page 8
 - 12 - 16 associations lancent une campagne internationale pour l'interdiction de la GPA - Coline Garré - Quotidien du Médecin - Page 8
 - 13 - Prix Artemisia 2016 : c'est parti ! - Page 9
 - 14 - Prostitution, l'autre loi du marché - Tribune collective - Page 9
 - 15 - Mieux informer les gynécologues sur les spécificités propres à la santé sexuelle des femmes qui ont des relations avec des femmes - Les Klamydia's - Page 10
 - 16 - LOcs Party - 13 juin - Page 11
 - 17 - « Des femmes créatrices muse-s-lées : à quand une vraie visibilité des femmes dans la culture ? » - Causerie Centre Hubertine Auclerc - Page 11
 - 18 - Groupe de paroles : « de mère à femme » - Maison des femmes de Paris - Page 11
 - 19 - Colloque : « Mixité des métiers et égalité femmes-homme : agir ensemble de l'école à l'entreprise - HCF fh - 24 juin - Page 12
 - 20 - Livre : « Les hommes veulent-ils l'égalité ? » - Patric Jean - Page 13
-

MOBILISATIONS

La Caravane Féministe Européenne

après Bourg en Bresse et Tours
sera à Paris et Montreuil
les 18 - 19 - 20 - 21 - 22 juin

- 18 et 19 à la Maison des Femmes de Montreuil
- 20 à la Bourse du Travail de Paris et à la Maison des Femmes de Paris

• 22 à la Parole Errante de Montreuil

Toutes les infos sur : <http://www.marchemondialedesfemmes2015.wordpress.com/2015/06/10/la-caravane-a-paris/>

INTERNATIONAL

2- Déclaration Politique MMF - Fait à Genève le 29 mai 2015

Nous, membres du Comité International de la Marche Mondiale des Femmes, réunies à Genève en Suisse, du 23 au 29 mai 2015, avons eu l'opportunité de connaître les efforts organisationnels et les alternatives communautaires que sont en train de construire nos sœurs de la Marche Mondiale de Suisse. Nous avons également pu écouter les expériences de nos jeunes sœurs membres de la Caravane Féministe qui traverse l'Europe.

Nous avons eu l'opportunité de partager des expériences, des réflexions et de connaître les problèmes auxquels font face les femmes migrantes, la discrimination, les stigmatisations, les effets des politiques d'austérité, la croissante militarisation et la présence armée qui impliquent de la violence contre la vie des peuples et des femmes dans le Nord et le Sud.

Ensemble nous constatons la présence agressive de militaires, les attaques terroristes de groupes religieux extrémistes et la voracité d'entreprises multinationales qui volent et délogent les peuples de leurs territoires, en les contrôlant, en exerçant des violences sexuelles et en provoquant des grossesses forcées, des maladies et la pollution des biens naturels des peuples autochtones dans le monde entier.

A ceci s'ajoutent les conséquences des changements climatiques et des politiques d'États qui provoquent une extrême pauvreté, détruisent les services publics, créent du chômage et une perte de logement et dont les résultats sont la croissance des migrations et des trafics de personnes, la surexploitation et la mort.

Tous ces problèmes sont le résultat d'un système patriarcal, capitaliste et néocolonial qui continue d'utiliser les femmes, les peuples et la nature comme objets et marchandises pour la surexploitation et la création de sa richesse ; qui crée et approfondit les inégalités entre pays et entre régions des mêmes pays.

Dans ce contexte, nous célébrons le fait que, dans 30 pays du monde, du Sud au Nord, le 8 Mars, Journée Internationale des luttes des Femmes, et le 24 avril, journée des « 24 heures d'actions féministes », nous ayons dénoncé les entreprises multinationales, nous nous soyons solidarisées avec les victimes et nous ayons demandé justice et réparations pour les femmes du Rana Plaza - Bangladesh et pour les travailleuses du monde.

Nous saluons la résistance et l'organisation des communautés, des peuples autochtones et des mouvements sociaux qui provoquent des changements politiques progressistes dans certains pays du monde, et dans lesquels les femmes ont joué un rôle très important qui amène de l'espérance pour les peuples.

Nous faisons un appel à continuer à nous organiser et à participer à la 4e Action Mondiale de la Marche Mondiale des Femmes, à avancer dans la construction d'alternatives pour la vie des peuples et des femmes.

Tant que toutes les femmes ne sont pas libres, nous serons en marche.

3 - Invitation au camp féministe international 2015 - Pologne - 2 au 8 août

Vous êtes cordialement invitées au Camp féministe international (en polonais *Lewicowy Obóz Feministyczny - LOF*) qui se tiendra à Wojtowice, à 113km de Wroclaw, du 1er au 8 aout 2015.

LOF, qui se tiendra pour la première fois en Pologne, est né de la nécessité d'agir et de s'entraider et du besoin de faire face aux défis auxquels sont aujourd'hui confrontés les mouvements

féministes. Le camp est organisé par un groupe informel comprenant des représentantes de plusieurs villes polonaises. Notre objectif est l'intégration des personnes actives dans les mouvements sociaux, qui se battent pour promouvoir les alternatives féministes faces aux formes actuelles d'exploitation et d'oppression des peuples et de la nature.

LOF offrira un espace de discussion sur les stratégies féministes actuelles pour résister aux formes modernes de restriction des libertés sociales et politiques, et pour combattre l'effondrement des bases matérielles sur lesquelles reposent nos vies: l'accès à la terre, au logement ou aux soins de santé. Le camp sera également l'occasion de créer de nouveaux contacts et de lancer des réseaux sociaux et des amitiés politiques tant au niveau régional qu'international. Dans de nombreux endroits où les mouvements féministes étaient historiquement puissants, ils sont maintenant vulnérables. Nous devons nous soutenir mutuellement et profiter de l'expérience des nouveaux mouvements féministes. Puisque LOF est organisé en Pologne, notre attention se portera tout particulièrement sur les luttes sociales régionales et la situation des mouvements féministes en Europe centrale et de l'est.

LOF a trois objectifs principaux, qui seront également au cœur des débats pendant le camp:

- la situation des femmes en temps de crises néolibérales (crises de l'état et du capital)
- le rôle des femmes dans les nouveaux mouvements sociaux
- la situation actuelle des mouvements féministes :
- l'expérience des mouvements féministes radicaux/de gauche
- la création de l'identité des mouvements féministes radicaux - avons-nous des identités ou des objectifs en commun ?
- la synthèse et l'analyse en vue de rechercher une stratégie commune avec les mouvements féministes radicaux/de gauche

LOF se penchera en particulier sur l'analyse d'une action collective:

- contre le pouvoir grandissant des multinationales
- contre la guerre
- pour des alternatives à la commercialisation et la privatisation du système des soins de santé et d'autres prestations sociales

Toutes les participantes sont les bienvenues pour proposer d'autres sujets de débat et/ou d'ateliers. Si les objectifs du camp se rapprochent de votre implication dans les mouvements sociaux, si vous voulez participer et enrichir le débat en partageant votre expérience, venez nous rejoindre !

Informations pratiques sur le camp : Les principales langues utilisées pendant le camp seront l'anglais et le polonais. Si vous avez besoin d'interprétation dans une autre langue, merci de nous le signaler dans le formulaire d'inscription ; Le camp sera auto-géré, toutes les participantes se partageront équitablement les tâches comme le nettoyage, la cuisine, etc. Nous aurons une cuisine végétalienne à disposition de toutes.

Il y aura suffisamment de place à l'intérieur pour tout le monde. Quelques lits seront disponibles, mais nous vous conseillons d'emporter un matelas et un sac de couchage. Si vous le souhaitez, vous pouvez également venir avec votre tente.

Si vous avez des enfants et personne à qui les confier, nous pourrons nous occuper d'eux pendant les ateliers.

Les frais d'inscription s'élèvent à 25 euros / 100 złoty pour tout le camp. Cet argent sera surtout utilisé pour aider celles qui ne peuvent pas payer leur voyage.

Si vous n'avez pas les moyens de payer ces frais ou votre voyage, essayez d'abord de trouver de l'aide dans votre pays (imprimez cette invitation et le formulaire d'inscription pour que l'on vous soutienne). Si ça ne marche pas, dites-nous dans le formulaire ce dont vous avez besoin (nous ne pouvons pas garantir que nous pourrons vous donner la totalité de l'aide demandée).

Si vous voulez nous aider à concevoir LOF, pensez à un sujet de discussion ou d'atelier que vous pourriez organiser (ou auquel vous voudriez participer) et parlez-en dans le formulaire d'inscription que vous enverrez à info@manifa.wroclaw.pl. La date finale pour l'inscription est le 25 juin 2015.

Comment rejoindre le camp : Le lieu s'appelle "Wataszka" (<http://www.wataszka.com/kontakt>), ce qui signifie petite meute de loups. C'est une maison dans le petit village de Wójtowice, situé près de Bystrzyca Kłodzka, à 113km de Wrocław. Si vous venez de loin, le plus simple est de rejoindre l'aéroport de Wrocław puis de prendre le train jusque Bystrzyca Kłodzka (voir les horaires ici: <http://rozklad-pkp.pl/en>). Wataszka est à 10km de la gare, nous viendrons vous chercher en voiture si vous nous communiquez votre heure d'arrivée.

Pour s'inscrire : *lisez les informations pratiques sur le camp ; remplissez le formulaire d'inscription et envoyez-le à info@manifa.wroclaw.pl*

COMMUNIQUÉS

4 - Prostitution : Vote de la loi à l'Assemblée nationale ! - Marche Mondiale des Femmes France

Ce matin du vendredi 12 novembre, les député-es ont adopté en 2ème lecture la loi pour l'Abolition de la prostitution. C'est une très grande satisfaction pour toutes les associations, réunies dans Abolition2012 qui ont tant oeuvré à ce succès.

Reste une 2ème lecture au Sénat, puis un retour à l'Assemblée nationale... Sur notre lancée, nous militeros pour que cela se fasse au plus vite, pour enfin donner aux femmes prostituées la possibilité de sortir de la prostitution et de se reconstruire une autre vie, pour responsabiliser les clients, pour s'attaquer plus efficacement aux mafias.

Continuons la mobilisation et merci à toutes et tous !

5 - Sexisme et politique - Nos associations condamnent les propos honteux de Stéphane Lhomme et exigent des excuses - ECVF et Chiennes de Garde

Les associations féministes de défense des droits des femmes, ECVF (Elu-e-s contre les violences faites aux femmes) et Chiennes de garde s'indignent des propos publics de Stéphane Lhomme (Directeur de l'Observatoire du nucléaire) qui a twitté mardi 9 juin dernier au sujet de Barbara Pompili (Députée EELV de la Somme) « *La fausse écolo mais vraie notable @barbarapompili vole au secours de l'aviateur familial @manuelvalls : une place de ministre pour une pipe ?* »

La politique reste un des bastions des insultes sexistes. Les femmes politiques ne sont pas jugées selon leurs compétences, mais trop souvent réduites à leur sexualité, au rôle d'objet sexuel, à leur apparence, à la condition présupposée inférieure des femmes ou à leur vie familiale.

Le sexism touche très majoritairement les femmes. Il nous faut toutefois souligner que dans son propos, Monsieur Lhomme porte majoritairement atteinte à la dignité de Barbara Pompili, Parlementaire, mais écorche également celle de Manuel Valls, Premier ministre.

Elu-e-s Contre les Violences faites aux Femmes (ECVF) et les Chiennes de garde exigent que Stéphane Lhomme présente publiquement ses excuses à Barbara Pompili, ainsi qu'au Premier ministre et à toutes les femmes insultées à travers ces propos sexistes.

6 - Entrée au Panthéon : une juste reconnaissance qui en appelle d'autres - Femmes Solidaires

Le 27 mai 2015, deux femmes, Geneviève de Gaulle-Anthonioz et Germaine Tillion, entreront au Panthéon avec deux hommes Jean Zay et Pierre Brossolette.

Ces personnalités choisies par le Président de la République représentent la France dans ce qu'elle a de plus beau, la France de la Résistance, la France qui lutte contre le fascisme, la France des libertés et des valeurs républicaines.

Femmes solidaires est une association née il y a 70 ans à la sortie de la guerre, issue des Comités féminins de la Résistance. Elle a été créée sous l'impulsion de résistantes et de femmes déportées à Ravensbrück, compagnes de Geneviève de Gaulle-Anthonioz et Germaine Tillion.

En cette année du 70ème anniversaire, le symbole est grand d'honorer ces résistantes et résistants. Femmes solidaires accompagne cette décision avec une grande satisfaction.

Cependant, aussi juste que soit cette décision, elle ne peut occulter une des grandes injustices perpétrée à l'encontre des femmes par cette Nation si reconnaissante aux hommes : avec Marie Curie, elles ne seront que 3 femmes - pour 73 hommes - à avoir reçu cet hommage suprême.

Nous demandons donc au Président de la République de s'engager solennellement à faire entrer plusieurs autres femmes au Panthéon d'ici la fin de son mandat.

Femmes solidaires fera dans ce sens des propositions dans les prochaines jours.

7 - Libération anticipée d'Oscar Pistorius La vie des femmes ne vaut-elle rien dans ce monde?

- Femmes solidaires

Femmes Solidaires, association féministe qui lutte contre toutes formes de discriminations et de violences faites aux femmes est profondément choquée d'apprendre que les autorités sud-africaines recommandent la sortie de prison d'Oscar Pistorius le 21 août prochain. Ce dernier a pourtant été reconnu coupable du meurtre de sa fiancée Reeva Steenkamp. Condamné à 5 ans de prison, il n'effectuera finalement que 10 mois de sa peine.

Cette décision envoie un signal effroyable à la société, la jeunesse sud-africaine et finalement au monde sur la manière dont la justice de ce pays considère les féminicides : leurs auteurs bénéficient comme dans beaucoup de pays d'une quasi impunité. Lorsqu'il est permis à un homme de tuer sa compagne et que la sanction en soit réduit à une seule assignation à résidence au bout de 10 mois d'emprisonnement pour bonne conduite, il est tout simplement affirmé que la vie d'une femme n'a aucune valeur. La peine encourue en cas de meurtre est pourtant la réclusion criminelle à perpétuité en Afrique de Sud, mais la grande popularité dont bénéficie Oscar Pistorius, athlète professionnel très connu, ne l'a déjà que trop protégé de la justice. Après avoir déqualifiée son acte de meurtre en homicide involontaire, la justice vient alléger sa peine.

Convaincues de la nécessité de sanctionner sévèrement les féminicides, quels qu'en soient les auteurs, Femmes Solidaires s'oppose à ce choix grave de conséquences et dénonce la libération anticipée d'Oscar Pistorius. 5 ans de prison pour un assassinat, c'est déjà scandaleux, mais mépriser à ce point les victimes est insupportable.

TEXTES

8 - Egalité professionnelle, une succession de régressions - Tribune collective

Désidément, légalité professionnelle entre les femmes et les hommes est bien malmenée. Dernier exemple : l'Assemblée nationale vient de voter, mardi 2 juin, la loi sur le dialogue social, qui supprime l'obligation de fournir un rapport de situation comparée entre les femmes et les hommes au sein de l'entreprise. Ce rapport permettait d'analyser l'ampleur des inégalités au travail, dans tous les domaines, à partir de données fiables et précises. C'est sur cette base qu'il a été possible, dans les négociations sur l'égalité professionnelle, d'obtenir quelques avancées, toutefois insuffisantes. Les amendements introduits à la loi sur le dialogue social évoquent désormais des «informations et des indicateurs chiffrés», avec un détail de sujets à aborder et une «analyse» à fournir. Mais noyés dans la base de données uniques sur l'entreprise, auront-ils la même efficacité qu'un rapport spécifique ? Nous en doutons.

D'un autre côté, la négociation dédiée sur l'égalité professionnelle est, après amendement, fusionnée avec la qualité de vie au travail et peut, après un accord majoritaire dans l'entreprise, ne

devenir que triennale.

Ces nouvelles régressions s'inscrivent plus largement dans les inégalités structurelles issues des systèmes de domination de sexe et de classe, qui servent toujours les intérêts du patronat. Bien qu' ayant un niveau d' éducation en moyenne supérieur, les femmes sont surreprésentées dans les métiers non qualifiés, à bas salaires, et concentrées dans des sphères professionnelles dites féminines. Elles gagnent 27 % de moins que les hommes, tous temps de travail confondus. Les femmes ont surtout subi les effets des mesures favorisant, depuis les années 90, le développement de la flexibilité et de la précarité - travail à temps partiel notamment, en grande majorité féminin, souvent imposé et horaires variables.

Autre recul : les retraites. Depuis 1993, les réformes successives sur les pensions, basées sur l'allongement continu de la durée de cotisation, pénalisent plus durement les femmes du fait de leur carrière en moyenne plus courte (temps partiels, interruptions d' activité pour les enfants). Les femmes sont obligées de s' arrêter de travailler à un âge moyen plus élevé que les hommes, ou subissent une décote plus forte de leur pension. Ces effets sont parfaitement connus. Les féministes et les syndicats les ont dénoncés, lors des manifestations contre le projet de loi de 2010.

Plus récemment, l'accord national interprofessionnel, de janvier 2013, est censé encadrer les temps partiels à vingt-quatre heures hebdomadaires minimums. Mais de nombreuses dérogations en réduisent considérablement la portée. Un salarié peut demander à faire moins de vingt-quatre heures : on imagine bien les possibilités en termes de chantage à l'emploi. De plus, un accord de branche peut fixer une durée minimale inférieure. Le bilan établi par le ministère en avril 2015 est éclairant : la quasi-totalité des 48 branches ayant conclu un accord s'est emparée de la possibilité de fixer une durée minimale inférieure à vingt-quatre heures !

Des salariées du nettoyage ont fait grève pendant deux mois pour obtenir simplement l'application de l' accord de branche des entreprises de la propreté, qui prévoit des contrats de seize heures minimum (cf. la récente lutte des salariés de l'entreprise TFN-Atalian).

Cette année, la future loi Macron, qui autorise l'ouverture des commerces en soirée et de nuit, et 12 dimanches par an pendant toute l'année dans les zones classées «touristiques», concerne majoritairement des femmes. Ce sont elles qui représentent l'essentiel du salariat dans le commerce, et plus de la moitié des travailleurs du dimanche. Elles sont censées être volontaires, mais quel est leur véritable choix ? Pour celles qui vivent en famille monoparentale, la garde des enfants sera, le dimanche comme en semaine, un véritable casse-tête. Sans parler de la dégradation de leur qualité de vie !

Dernier épisode en date, la loi sur le dialogue social que vient de voter l'Assemblée et qui supprime le rapport de situation comparée, et fusionne la négociation dédiée à l'égalité avec la qualité de vie au travail. La succession de ces différents textes de loi s'inscrit dans une politique de déréglementation du marché et du droit du travail poursuivie par tous les gouvernements depuis les années 90. L'application du droit du travail est rendue de plus en plus problématique dans certaines entreprises. Il serait pourtant nécessaire d'être ferme sur l'application de la législation, notamment en sanctionnant les entreprises qui dérogent à leurs obligations (55 % en 2009).

Plus globalement, ces lois vont provoquer un affaiblissement des institutions représentatives du personnel en les concentrant dans une structure unique. Les réformes de l'inspection du travail et du fonctionnement des conseils des prud'hommes agraveront encore la situation. Nous constatons cette régression sociale sous un gouvernement censé être de «gauche» ! Ce gouvernement ose s'attaquer directement aux dispositions dédiées à l'égalité alors qu' il faudrait, au contraire, des mesures ciblées pour les droits des femmes. La loi sur le dialogue social va exactement dans le sens inverse !

Signataires : Ana Azaria présidente de Femmes Egalité, Cécile Gondard-Lalanne codéléguée générale de l' Union syndicale Solidaires, Christiane Marty Fondation Copernic, Suzy Rojtman co-porte-parole du Collectif national pour les droits des femmes, Céline Verzeletti secrétaire confédérale de la CGT.

9 - Les morts violentes au sein des couples en 2014 - AFP

Un total de 143 personnes (118 femmes et 25 hommes) sont décédés, victimes de leurs conjoints, compagnons ou "ex" en 2014, (trois de moins que l'année précédente) selon des chiffres du ministère de l'Intérieur publiés mercredi. "En France, tous les deux jours et demi, un homicide est commis au sein du couple", souligne cette étude de la délégation aux victimes du ministère de l'Intérieur.

En moyenne, une femme décède tous les trois jours, et un homme tous les 14,5 jours.

Les morts violentes dans le couple représentent 18,74 % des homicides non crapuleux et violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner. Sur les 23 femmes auteurs d'homicides sur leur conjoint ou compagnon, 5 étaient victimes de violences de la part de leur partenaire (soit près de 22 %). En outre, deux hommes ont été tués par leur compagnon.

Si l'on inclut 7 enfants tués par leur père en même temps que leur mère, 8 autres victimes collatérales et 44 suicides d'auteurs d'homicides, le nombre total de décès liés à ces violences conjugales atteint 202, 19 de moins qu'en 2013.

Les décès sont survenus pour 56% au sein de couples mariés et près de 33% au sein de couples en concubinage, les autres concernant des couples divorcés ou séparés.

Les agresseurs ont utilisé à près de 75% une arme blanche ou arme à feu, les autres ayant donné la mort par strangulation, porté des coups de poing ou de pied fatals, empoisonné ou défenestré leur victime.

Pour les hommes, le refus de la séparation reste la cause majeure du passage à l'acte, juste devant la dispute, tandis que pour les femmes, c'est plutôt la dispute.

Dans un communiqué, les ministres Marisol Touraine (Affaires sociales et santé), Bernard Cazeneuve (Intérieur) et la secrétaire d'Etat aux Droits des femmes Pascale Boistard ont réaffirmé que "la détermination du gouvernement est totale pour faire reculer ces violences insupportables". Ils ont rappelé que "la lutte contre les violences faites aux femmes est une priorité du gouvernement", qui a lancé en 2014 le 4ème plan interministériel de prévention et de lutte contre ces violences.

Par ailleurs, ils ont souligné que Fatiha Benatsou, préfète coordinatrice de la mission permanente d'évaluation de la politique de prévention de la délinquance auprès du Premier ministre, vient d'être chargée d'une évaluation des dispositifs existants de prévention des violences faites aux femmes et de soutien aux victimes.

Voir le rapport complet : <http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/Communiques/Morts-violentes-au-sein-du-couple-118-femmes-decedees-en-2014>

10 - Touchez pas à nos droits ! - Communiqué du collectif 20è/Tenon pour le droit à l'IVG

Le député d'extrême-droite Bompard a récemment déposé une proposition de loi visant à empêcher l'avortement. Si le texte ne parle pas frontalement d'interdiction, toutes les dispositions concernées y conduisent. Le texte reprend l'argumentation que l'on trouve sur les sites internet de SOS tout petits et autres officines de catholiques intégristes.

Il feint de considérer que les mots *embryon* et *enfant* ont le même sens . Quand une femme expulse un *embryon*, elle tue donc un *enfant*. Il veut culpabiliser les femmes et n'hésite pas à prononcer d'énormes contre-vérités sur les conséquences pour la santé d'un avortement, allant jusqu'à énumérer de manière totalement mensongère les divers cancers qu'elles ne manqueraient

pas d'avoir, sans compter toutes sortes de séquelles à vie... Il considère les femmes comme des mineures en leur déniant le droit de choisir et de décider.

Il veut transformer les médecins en porteurs de l'ordre moral et décideurs de l'avenir des femmes. Ils devront faire pression par tous les moyens, y compris les plus ignobles, pour qu'elles continuent leur grossesse. Les médecins seraient chargés de leur proposer des solutions dites "alternatives" qui sont celles des anti-IVG de tous poils. Il préconise "une sexualité ordonnée".

Il est empreint d'une tonalité fortement nationaliste, avec référence à "l'enfant français". Il est porteur de relents vichystes "famille patrie". A quand les enfants aryens ?

Nous savons que l'extrême-droite ne désarme jamais, que les partisans de l'ordre moral catholiques ou non - s'en prennent régulièrement aux droits des femmes. Des groupes d'intégristes manifestent toujours aux portes des hôpitaux.

Le collectif 20è/Tenon appelle les femmes, les démocrates, les associations féministes, les syndicats, les partis politiques à maintenir leur vigilance face à toute attaque contre le droit de choisir des femmes. Non à l'ordre moral ! Un enfant si je veux !

11 - Découvrez le site des expertes

Le lundi 8 juin, France Télévisions, Radio France et le groupe Egalis* ont lancé le site des Expertes. Pour la première fois en France, un site va recenser 1000 femmes expertes sur plus de 200 thématiques. L'objectif ? Faire reculer les inégalités femmes - hommes dans les médias. Seulement 20 % des experts invités à la télévision, à la radio ou interrogés dans les papiers sont des femmes. Cette invisibilité alimente les stéréotypes et donc les inégalités.

Découvrez le site des expertes sur <http://expertes.eu>

12 - 16 associations lancent une campagne internationale pour l'interdiction de la GPA - Coline Garré - Quotidien du Médecin

Une campagne internationale intitulée « *stop surrogacy now* » a été lancée ce 11 mai pour dénoncer la gestation pour autrui (GPA) et demander son arrêt immédiat. Initiée par 16 associations de Suisse, Belgique, Allemagne, Pays-Bas, Inde, États-Unis, Norvège, Australie, et France (Collectif pour le respect de la personne, la Lune, une association strasbourgeoise de femmes homosexuelles, et la coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception), cette pétition a reçu le soutien de plus de 160 personnalités. « Nous pensons que la gestation pour autrui doit être interdite en ce qu'elle constitue une violation des droits humains des femmes et des enfants. La gestation pour autrui repose souvent sur l'exploitation des femmes les plus démunies », lit-on.

Risques sanitaires : Les auteurs de la pétition dénoncent les risques sanitaires de la GPA, pour la mère, comme pour l'enfant. Les femmes encourrent plusieurs risques : « le Syndrome d'hyperstimulation ovarienne (SHSO), la torsion ovarienne, le kyste ovarien, une douleur pelvienne chronique, une ménopause précoce, une perte de fertilité, une tumeur cancéreuse du système reproductif, des caillots sanguins, une insuffisance rénale, un arrêt cardiaque et, dans un certain nombre de cas, la mort. Les femmes faisant une grossesse à partir d'ovocytes provenant d'autres femmes présentent un risque plus élevé de pré-éclampsie et d'hypertension » liste la pétition.

Quant aux enfants nés grâce aux techniques d'assistance médicale à la procréation, ils sont susceptibles de naître avant terme, avec un poids insuffisant. Les malformations du fœtus et une pression artérielle élevée sont aussi citées. « La gestation pour autrui rompt le lien maternel naturel qui s'établit pendant la grossesse (...). Lorsqu'il est rompu, les conséquences en sont durables pour les deux parties. Dans les pays où la gestation pour autrui est autorisée, cette souffrance potentielle est institutionnalisée » lit-on. « Nous sommes donc convaincus qu'il n'y a pas de différence entre la pratique commerciale de la gestation pour autrui et la vente ainsi que l'achat d'enfants. (...) Personne n'a droit à un enfant, pas plus les hétérosexuels que les homosexuels ou les

individus ayant fait le choix de rester célibataire », conclut le texte de la campagne.

Source : [Lequotidiendumedecin.fr](http://lequotidiendumedecin.fr)

13 - Prix Artémisia 2016 : c'est parti !

Qu'est-ce que le prix Artémisia ? : L'association Artémisia - et le prix qui lui est attaché - sont nés de la volonté de faire reconnaître la place des femmes et la qualité de leurs œuvres dans le secteur de la bande dessinée. Artémisia veut promouvoir d'autres regards sur le monde, ceux des femmes (et d'hommes solidaires), face à un imaginaire masculin dominant aux stéréotypes souvent écrasants. Artémisia veut faire savoir que les femmes, comme les hommes, ont du talent et sont porteuses d'univers à représenter.

Pourquoi Artémisia ? : Artémisia Gentileschi est la première femme à être répertoriée dans l'histoire de l'art. Remarquablement douée elle s'impose par son art à une époque où les femmes peintres ne sont pas acceptées. Elle est également l'une des premières femmes à peindre des sujets historiques et religieux. Elle nous a laissé une œuvre abondante, dont un autoportrait d'une grande vigueur qui dénote une maîtrise consommée de son art.

Vous trouverez ci-dessous les noms des jurés du prix Artémisia qui récompense chaque année, depuis 8 ans, un ouvrage de bande dessinée ou un roman graphique dont l'auteure est une femme. Une première liste d'une douzaine de titres sera publiée fin novembre - début décembre. Le titre choisi pour le prix 2016 sera annoncé, comme d'habitude, le 9 janvier, date anniversaire de Simone de Beauvoir. Il sera célébré aux alentours du 15 janvier, très certainement à la librairie Flammarion de Beaubourg. Le jury a commencé à consulter les albums sortis depuis le début de l'année (une vingtaine) en vue d'une présélection en décembre.

Jury 2015 / 2016 : Eva Almassy, écrivaine, complice des *Papous dans la tête* de France Culture ; Odile Conseil, journaliste, créatrice du festival Ciné Salé, également "Papou" ; Jean-Christophe Deveney, scénariste de bande dessinée, enseignant ; Karim Miské, réalisateur et romancier ; Chantal Montellier, bédéaste, fondatrice du Prix Artémisia ; Catel Muller, bédéaste pour adulte et jeunesse ; illustratrice ; Patrig Pennognon, correcteur, journaliste ; Olivier Place, directeur des librairies Flammarion ; Silvia Radelli, plasticienne, romancière ; Donatella Saulnier, écrivaine, critique littéraire, média-trice culturelle ; Rachel Viné-Krupa, spécialiste de l'art mural mexicain, de Frida Kahlo et de Tina Modotti ; Accompagnatrice et grand témoin : Sigrid Gérardin, militante féministe, syndicaliste, secrétaire générale du SNUEP-FSU secteur éducation.

Marraine et parrain : Rappelons que la marraine du Prix Artémisia 2015 est la célèbre comédienne Mylène Demongeot. Le parrain est Gilles Ratier, écrivain, journaliste, rédacteur en chef de bdzoom.com <<http://bdzoom.com>> <<http://bdzoom.com>> <<http://bdzoom.com>> <<http://bdzoom.com>> <<http://bdzoom.com>> <<http://bdzoom.com>> <<http://bdzoom.com>>, auteur du rapport annuel sur la situation économique et éditoriale de la bande dessinée (rapport repris dans l'ensemble des médias); il est aussi secrétaire général de l'association des critiques de bandes dessinées (ACBD).

Pour ceux qui veulent plus d'infos : <<https://associationartemisia.wordpress.com>> <<https://associationartemisia.wordpress.com>>

14 - Prostitution, l'autre loi du marché - Tribune collective

Le projet de loi sur la pénalisation des clients repasse, en deuxième lecture, vendredi 12 juin à l'Assemblée nationale : de jeunes militants féministes issus de plusieurs associations et syndicats lancent un appel aux députés pour que le texte détricoté au Sénat retrouve son contenu initial.

En 2015, les jeunes réclament, avec force, le vote d'une loi en faveur de l'abolition de la prostitution visant à mettre un terme à l'exploitation sexuelle des femmes ! Les jeunes ne souhaitent plus vivre dans un pays où le corps d'une femme peut être acheté. Nous défendons, au contraire, une société égalitaire, plus juste et solidaire, où les corps des femmes et des hommes ne

peuvent ni s'acheter ni se vendre, et où la sexualité est faite de désirs réciproques au lieu d'obéir aux lois du marché.

Pourtant cette société est encore une chimère. Le détricotage du travail mené par l'Assemblée nationale en faveur de la pénalisation des clients de la prostitution et le rétablissement du délit de racolage par le Sénat illustrent assez bien le décalage immense existant entre les aspirations de la jeunesse et les conservatismes, comme l'a montré le vote des sénateurs. Avec l'entérinement du statut quo, les personnes prostituées sont toujours considérées comme des délinquantes, les clients peuvent continuer d'agir en toute impunité et les réseaux prostitutionnels se frottent les mains.

En 2015, faut-il encore prouver que se voir imposer un acte sexuel contre de l'argent n'a rien à voir avec un choix ? S'il fallait un exemple supplémentaire des violences subies par les femmes victimes du système prostitutionnel, le procès du Carlton est à ce titre emblématique. Sous une lumière crue, le grand public a découvert des jeunes femmes, acculées à une prostitution occasionnelle lorsqu'elles n'ont pas assez d'argent pour payer leurs factures ou pour nourrir leurs enfants. Qualifiées de «matériels» ou de «desserts» par les clients, elles sont recrutées par des proxénètes pour des «partouzes» qui tournent à la «boucherie». Froidement, là où on nous parlait d'escorts de luxe, qui auraient choisi ce «métier», elles racontent des scènes d'humiliation, de torture et de viols collectifs. Ce procès a dévoilé, au grand jour, la réalité de la prostitution, même dans des draps de soie, marquée par une dépendance des femmes à des réseaux qui les exposent de force aux violences, aux maladies, à l'alcool, à la drogue et à la mort. Dans cet engrenage leur espérance de vie chute à 34 ans aux Etats-Unis. La seule liberté qui semble exister, c'est celle des clients, quasi exclusivement des hommes, d'abuser sexuellement des personnes prostituées, à 85% des femmes.

Nous refusons ce patriarcat violent et criminel, véritable frein à l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Nous demandons aux députés de redonner toute son ambition au texte de loi initial, et même de le renforcer en termes de moyens pour la réinsertion et la protection des personnes étrangères, lors de son examen, en deuxième lecture, le vendredi 12 juin. Loin d'aménager la violence que représente la prostitution, il doit permettre la pénalisation des clients, la reconnaissance des personnes prostituées comme des victimes du système prostitutionnel et le démantèlement des réseaux de traite et de proxénétisme. Du 30 mai au 6 juin, nous appelons les jeunes et moins jeunes à se rassembler lors de conférences et d'actions militantes et à se déclarer pour l'abolition du système prostitutionnel.

Signataires : Claire Serre-Combe, porte-parole d'Osez le féminisme ! ; William Martinet, président de l'Union nationale des étudiants de France (Unef) ; Nordine Idir, secrétaire général du Mouvement des jeunes communistes de France (MJCF) ; Laura Slimani, présidente du Mouvement des jeunes socialistes (MJS) ; Fatima Benomar, secrétaire générale des Effronté-e-s ; Matthieu Bauhain, secrétaire national de l'Union des étudiants communistes (UEC).

15 - Mieux informer les gynécologues sur les spécificités propres à la santé sexuelle des femmes qui ont des relations avec des femmes - Les Klamydia's

« Vous êtes avec une femme donc vous n'avez pas besoin de vous protéger » ; « Une digue dentaire ? Attendez, je regarde sur internet » ; « Vous avez des relations sexuelles sans contraception et vous ne voulez pas d'enfant. Alors là, il y a quelque chose que je ne comprends pas... » ; « Monsieur, vous attendez Madame... ? »

Ces phrases, les femmes qui ont des relations sexuelles avec des femmes les entendent trop fréquemment lors de leurs consultations gynécologiques. C'est pourquoi les Klamydia's ont décidé d'élaborer, en collaboration avec des gynécologues, une sage-femme et un collaborateur du checkpoint spécialisé dans les questions transgenres, un mémo à destination des gynécologues.

Ce mémo a pour but de rappeler aux gynécologues les spécificités de la santé sexuelle des lesbiennes et des femmes qui aiment les femmes. Il indique également quelles sont les informations qu'elles/ils pourraient donner à leurs patientes lors des consultations : importance du

suivi gynécologique (également pour les personnes transgenres), *safer sex* et réduction des risques, test des infections sexuellement transmissibles (IST), etc. Il est adressé non seulement aux gynécologues, mais également aux patientes désireuses d'en savoir plus sur leur santé sexuelle. Les Klamydia's sont une association qui œuvre depuis 2008 pour la santé sexuelle des femmes qui aiment les femmes. Encadrées par des professionnels de la santé, les Klamydia's effectuent de nombreuses interventions interactives (ateliers, présentations, stands, etc.) et développent parallèlement des supports de prévention.

Télécharger sur : www.klamydias.ch

DÉBATS, CONFÉRENCES, SORTIES MILITANTES...

16 - LOCs Party - 13 juin

Chères Amies, collègues, cousines, militantes Antifa, Activistes anti capitalistes, féministes, lesbiennes, camarades, amies Véganes, soyez les bienvenues à la seconde LOCs Party qui aura lieu le 13 juin 2015 à la Maison des femmes de Paris.

Yeaahhhh, en avant pour les Abdos fessiers en acier pour la sororité et la solidarité internationale. Aucun discours raciste, classiciste, antisémite, islamophobe et sexiste ne sera toléré.

Femmes, Lesbiennes, Féministes, Amies venez vous amusez

13 juin 2015 à partir de 20h, Maison des femmes de Paris - 163 rue de Charenton Paris 12° - Métro Reuilly Diderot

17 - « Des femmes créatrices muse-s-lées : à quand une vraie visibilité des femmes dans la culture ? » - Causerie Centre Hubertine Auclerc

La prochaine Causerie du Centre Hubertine Auclerc se tiendra sur le thème "Des femmes créatrices muse-s-lées : à quand une vraie visibilité des femmes dans la culture ?".

Musique, cinéma, spectacle vivant, arts plastiques, photographie... les femmes ont majoritaires dans la culture, et pour autant moins représentées, moins reconnues, moins présentes dans les directions d'établissements, moins produites, moins financées ou moins diffusée. Dans un milieu qui se veut pionnier et avant-gardiste, le plafond de verre résiste particulièrement. La situation des femmes artistes, techniciennes et administratives a-t-elle évolué depuis les différents rapports "Reine Prat" sur la question en 2006 et 2009 ?

Nous présenterons des initiatives qui visibilisent la participation des femmes à la construction du patrimoine culturel (le projet "Matrimoines" d'H/F), et échangerons sur les leviers qui pourraient permettre d'avancer en terme d'égalité femmes-hommes dans les politiques culturelles, avec Véronique Ataly, d'H/F IDF, pour parler du projet Matrimoines. et de Vincent David, du blog les atlantes et les cariatides, pour expliquer la démarche du site.

Horaire et lieu : Lundi 22 juin 2015 de 18h30 à 20h30 au Centre Hubertine Auclerc, 7, impasse milord - Paris 18

Inscription : www.hubertine.fr/causerie30

18 - Groupe de paroles : « de mère à femme » - Maison des femmes de Paris

A la Maison des femmes démarre un groupe de parole, de réflexion et d'échanges entre femmes confrontées à des violences dans le couple et ayant des enfants : «De mère à femme»

Les groupes de parole sont un outil pour se libérer des violences et se reconstruire ! Oser parlez, rompre le silence et l'isolement, reprendre confiance en soi, déconstruire ensemble le système de domination sexiste et chercher ensemble des solutions...

Quelles sont les conséquences de ces violences sur les enfants ? Comment la violence affecte elle mes relations avec les enfants et comment rétablir cette relation ? Comment les protéger de la violence ? Mais aussi comment prendre conscience que j'ai moi aussi besoin de me protéger et de

me reconstruire ? Comment parler avec les enfants de cette situation ? Comment sortir de l'isolement, me sentir moins vulnérable ? Comment faire pour que l'enfant ne soit pas instrumentalisé par l'agresseur, résister aux pressions et chantage ? Comment ne plus me sentir coupable par rapport à mon rôle de mère et articuler ma vie de femme et ma vie de mère ? Quels sont mes droits et ceux de mes enfants, quelles sont les démarches à accomplir ? Comment organiser la vie des enfants après la séparation avec l'agresseur ?

Accompagnées par une psychologue et une écoutante féministes et expérimentées, les femmes pourront, dans ce groupe, échanger librement sur leur vécu, rechercher les voies pour se libérer, elles et leurs enfants, de ces situations d'emprise et de violences.

A partir du 16 juin 2015, mardi tous les 15 jours de 14h à 16h, séance d'accueil et d'information mardi 16 juin à 14h

19 - Colloque : « Mixité des métiers et égalité femmes-homme : agir ensemble de l'école à l'entreprise - HCE fh - 24 juin

Le Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes est partenaire du colloque « Mixité des métiers et Egalité femmes-hommes : agir ensemble de l'école à l'entreprise », organisé par le groupe de recherches OriGenre (INETOP-CNAM) et animé par Françoise Vouillot, membre du HCEfh.

Le colloque est placé sous le haut patronage du Secrétariat d'Etat aux Droits des femmes. Mme. Pascale Boistard, Secrétaire d'Etat chargée des Droits des femmes, interviendra pour ouvrir les débats de la journée. Mme. Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et M. François Rebsamen, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, sont invité.e.s à intervenir au cours de cet évènement.

Aujourd'hui encore, rares sont les métiers qui présentent une réelle mixité. De l'école à l'entreprise, en passant par la famille, les principaux lieux de socialisation tendent à véhiculer des stéréotypes qui assignent à chaque sexe des capacités, des compétences et des personnalités différencierées qui influencent les choix de formation et de métiers des filles et des garçons ainsi que les attentes du monde du travail vis-à-vis des femmes et des hommes. Cela a été à nouveau souligné par le Rapport du HCEfh relatif à la lutte contre les stéréotypes : « Pour l'égalité femmes-hommes et contre les stéréotypes de sexe, conditionner les financements publics », publié le 20 octobre 2014. L'objectif de ce colloque consiste, au-travers d'un dialogue constructif entre les différents partenaires, de l'école à l'entreprise, à analyser les enjeux de la non-mixité des métiers et d'y apporter des pistes d'actions concrètes.

Allocutions d'ouverture : Olivier Faron, Administrateur général du Conservatoire national des arts et métiers ; Pascale Boistard, Secrétaire d'Etat chargée des Droits des Femmes (sous réserve)

Table ronde « cadrages, enjeux, analyses » : Françoise Milewski, économiste, Observatoire Français des Conjonctures Economiques (OFCE) - PRESAGE - Sciences Po ; Brigitte Gresy, Secrétaire générale du Conseil Supérieur de l'Egalité Professionnelle (CSEP), membre du HCE ; Françoise Vouillot, psychologue, Institut National d'Etude du Travail et d'Orientation Professionnelle (Inetop) - Cnam, membre du HCEfh ; Dominique Epithane, sociologue, Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications (Cereq)

Table ronde « engagements, dispositifs, outils, gouvernementaux : Education / Travail / Droits des femmes » : Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Direction générale de l'Enseignement scolaire (DGESCO) : Judith Klein, Cheffe de la Mission lutte contre les discriminations et égalité filles-garçons ; Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : Agnès Netter, Cheffe de la Mission de la parité et de la lutte contre les discriminations, membre du HCEfh ; Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt :

Michel Leveque, Sous-directeur des politiques de formation et d'éducation ; Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Bureau de l'orientation : Ghislaine Fritsch, Cheffe du bureau ; Service des Droits des Femmes et de l'Égalité entre les femmes et les hommes (SDFE) : Emmanuelle Latour, Adjointe à la Cheffe du SDFE ; Délégation générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP) : Claire Des, Cheffe de service, adjointe à la Déléguée générale de la DGEFP

APRES-MIDI

Table ronde « Engagement des partenaires » : Fédération Syndicale Unitaire (FSU) : Anne Feray, Secrétaire nationale ; Fédération des conseils de Parents d'Elèves (FCPE) : Stéphane Fouere, Administrateur national ; Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions (ONISEP) : Georges Asseraf, Directeur, membre du HCEfh ; Association des Conseillers d'Orientation-Psychologues-France (ACOP-F) : Sylvie Amici, Secrétaire générale ; Assemblée Permanente des Chambres des Métiers et de l'Artisanat (APCMA) : M. Farrugia, Chargé de mission auprès du Directeur général ; Union Générale des ingénieurs, cadres et techniciens-CGT (Ugict-CGT) : Clémence Helfter ; Association Nationale des DRH (ANDRH)

Table ronde « Présentations et analyses de dispositifs d'actions » ; Rectorat - Académie de Reims : Valérie Krein, Chargée de mission académique à l'égalité filles-garçons ; Animation Régionale des Missions locales Bretagne : Emmanuelle Castelain, animatrice régionale ; IMS - Entreprendre pour la Cité : Bouna Kane, responsable Expertise Education ; Conseil Général de Seine-Saint-Denis : Nathalie Souksavat ou Rafael Perez, Chargée d'actions - Service de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ; Pôle emploi DR Ile-de-France : Marie-Alexia Veyer, Direction de la Communication, Direction de la Stratégie et des Relations extérieures ; SNCF : Linda Maisano, Service qualité ferroviaire, Vice-présidente de SNCF au Féminin ; Fédération des services à la personne : Jean-François Bouffaut, Vice-président Commission petite enfance et famille

Synthèse

Allocution de clôture : Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (sous réserve)

Contact : Claire Guiraud - Responsable des études et de la communication

06 09 14 43 06 - 01 42 75 86 94 - claire.guiraud@pm.gouv.fr

LIVRES, CINÉMA, THÉÂTRE, TÉLÉVISION...

20 - Livre : « Les hommes veulent-ils l'égalité ? » - Patric Jean

Depuis quelques années, il est de bon ton pour les hommes de se dire favorables à l'égalité femmes-hommes, alors qu'ils sont les grands bénéficiaires d'un système toujours très inégalitaire. S'agit-il d'une façade permettant de se donner bonne conscience ou d'un engagement pris avec honnêteté ? Les hommes profitent de priviléges dont il leur est demandé de se défaire. Comment sortir de cette situation paradoxale ? Quelles sont les pistes pour les hommes qui voudraient se remettre en question ? Dans cet essai et une série de conférences, Patric Jean offre une vision nouvelle du rôle de l'homme dans la société : un regard lucide et une analyse juste des rapports de domination entre les femmes et les hommes.

Éditions Belin (collection *Égale à Égal* du Laboratoire de l'égalité)